

vs.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2004-577 DU 13 OCTOBRE 2004

Portant approbation des Etats Financiers du
Conseil National des Chargeurs du Bénin
(CNCB) pour l'exercice clos au 31 décembre
2003.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2004 -252 du 04 mai 2004 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2004-034 du 29 janvier 2004 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Travaux Publics et des Transports ;
- Vu** le décret n° 99-514 du 2 novembre 1999 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;
- Vu** le Décret n° 89 -299 du 28 juillet 1989 portant approbation des statuts du Conseil National des Chargeurs du Bénin ;
- Sur** rapport conjoint du Ministre des Travaux Publics et des Transports et du Ministre des Finances et de l'Economie ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 08 septembre 2004 ;

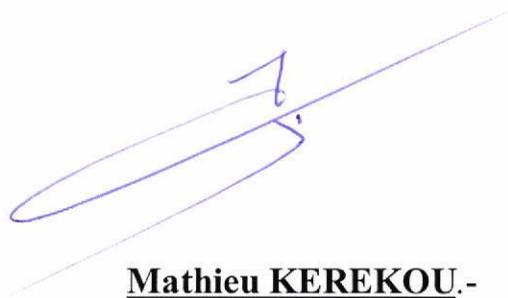
DECRETE :

Article 1er.- Sont approuvés les états financiers du Conseil National des Chargeurs du Bénin (CNCB) pour l'exercice clos au 31 décembre 2003 tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent décret sera publié au journal publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 13 ~~octobre~~ 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Le Ministre des Travaux Publics
et des Transports,



Grégoire LAOUROU



Ahamed AKOBI

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC MFE 4 MTPT 4 AUTRES
MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC
3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3
UNIPAR-FDSP 02 JO 1.